

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 9–10 février 2015

PROGRAMMES DE PAYS

**Point 6 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2015/6-A
13 janvier 2015
ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS MADAGASCAR 200733 (2015–2019)

Marqueur de l'égalité hommes-femmes 2A

<https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM
(<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, M. C. Nikoi courriel: chris.nikoi@wfp.org
Bureau régional de
Johannesburg:

Directeur de pays: M. W. Van Milink courriel: willem.vanmilink@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

RÉSUMÉ

Madagascar commence à se relever après la crise politique de 2009–2013, qui avait entravé les efforts de développement. La pauvreté a augmenté ces dernières années, au point qu'aujourd'hui, 72 pour cent de la population, estimée à 22 millions d'habitants, vivent en dessous du seuil de pauvreté national. Nombreux sont ceux qui ont un accès limité aux services de base, sont vulnérables face aux catastrophes naturelles et ont pâti des crises politiques et économiques. Le sud du pays est le plus durement touché par l'insécurité alimentaire, en raison de chocs récurrents tels que des invasions acridiennes, des épisodes de sécheresse et un accès insuffisant à la nourriture.

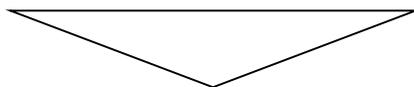
Les évaluations du programme de pays précédent ont mis en évidence la nécessité de renforcer les partenariats. Le présent programme de pays appuie les institutions publiques fragiles, conformément à la stratégie du Gouvernement et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Soucieux de renforcer les capacités nationales, le PAM appuiera le développement à long terme et la reconstruction, et luttera contre l'insécurité alimentaire dans les trois régions méridionales les plus vulnérables.

Le PAM fournira des repas scolaires à base d'aliments multi-enrichis dans les zones rurales du sud et dans les zones urbaines prioritaires, appuiera l'élaboration d'une politique nationale d'alimentation scolaire, concourra à la mise en place d'un système d'alimentation scolaire administré par les instances nationales, et mettra en œuvre des projets pilotes dans les domaines de l'alimentation scolaire issue de la production locale et des transferts monétaires dans les zones urbaines, afin d'accroître la viabilité des activités.

S'agissant de la nutrition, le PAM appuiera la coordination nationale et apportera une assistance technique pour l'établissement de politiques et de protocoles. Exploitant sa connaissance des facteurs de la malnutrition dans le contexte malgache, le PAM contribuera à l'élaboration de mesures nationales efficaces. Un concours sera apporté aux petits exploitants pour les aider à accroître la quantité et la qualité de leur production agricole, réduire les pertes après récolte et améliorer la manutention, afin qu'ils puissent vendre leurs produits au PAM et à d'autres acheteurs.

Parallèlement au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2015–2019), le programme de pays contribuera à la réalisation des Objectifs stratégiques 3 et 4 du PAM. Il est en outre conforme aux objectifs du Millénaire pour le développement 1 à 7, et aux piliers 1, 2, 4 et 5 du Défi Faim zéro.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve le programme de pays Madagascar 200733 pour 2015–2019 (WFP/EB.1/2015/6-A), lequel requiert 49 677 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 31,6 millions de dollars É.-U., et prévoit des transferts d'espèces et de bons pour un montant de 3,2 millions de dollars, ainsi que des activités de développement et d'augmentation des capacités pour un coût de 7 millions de dollars, soit un coût total pour le PAM de 69 millions de dollars.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

JUSTIFICATION DU PROGRAMME

1. Pays à déficit vivrier et à faible revenu, Madagascar s'est classée en 2014 au 155^{ème} rang sur 187 pays selon l'indice de développement humain¹. En 2013, 72 pour cent de ses 22 millions d'habitants vivaient en dessous du seuil de pauvreté national². Madagascar est l'un des rares pays au monde à avoir connu une stagnation du revenu par habitant au cours des dernières décennies, associée à une hausse de la pauvreté absolue³.
2. La crise politique, qui a duré plus de cinq ans (2009–2013), a eu des répercussions négatives sur les capacités institutionnelles du Gouvernement comme sur la croissance et le développement économiques, compromettant l'accès des personnes vulnérables aux services de base et leur aptitude à se prémunir contre les chocs fréquents et à s'en relever. Madagascar est exposée aux cyclones, aux inondations et à la sécheresse. Un quart de la population, soit environ 5 millions de personnes, vit dans des zones très vulnérables face aux fréquentes catastrophes naturelles. Du fait de leurs effets négatifs sur l'agriculture, ces aléas naturels menacent lourdement la sécurité alimentaire. Le changement climatique accentuera vraisemblablement ces risques et accroîtra encore la vulnérabilité des ménages⁴.
3. L'économie de Madagascar repose sur l'agriculture, la pêche et l'exploitation forestière, qui représentent 25 pour cent du produit intérieur brut et 77 pour cent des emplois². L'agriculture est principalement une petite agriculture de subsistance non irriguée: 70 pour cent des petits exploitants cultivent en moyenne des parcelles de 1,2 hectare, et 23 pour cent de leurs ménages sont dirigés par une femme. La productivité agricole reste faible, car les agriculteurs continuent d'utiliser des techniques traditionnelles, et le pays est un importateur net de riz, aliment de base de prédilection. Parmi les obstacles à l'accroissement de la productivité figurent: l'accès limité aux intrants agricoles, au crédit et aux services d'appui technique; les inégalités entre hommes et femmes⁵; le caractère inapproprié des techniques de culture et de manutention après récolte; l'insécurité du régime foncier; la dégradation des sols et la mauvaise gestion des ressources naturelles; le manque d'accès aux marchés et à l'information connexe pour les petits exploitants; et le manque de possibilités d'emploi en dehors du secteur agricole.
4. L'insécurité alimentaire est principalement liée à la difficulté qu'il y a à accéder à la nourriture. Selon la mission d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire de 2013, près de 4 millions de personnes, soit 28 pour cent de la population rurale, étaient en situation d'insécurité alimentaire⁶. Les ménages dirigés par une femme sont les plus durement touchés

¹ Programme des Nations Unies pour le développement. 2014. Rapport sur le développement humain. New York. Il n'y a pas de données pour 2013 sur l'indice d'inégalité de genre.

² Institut national de la statistique (INSTAT). 2012–2013. Enquête nationale sur le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement à Madagascar. Antananarivo.

³ Le revenu national brut par habitant est de 440 dollars; le produit intérieur brut par habitant est de 471 dollars. Banque mondiale, 2013. <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.CD>.

⁴ Banque mondiale. Portail des connaissances sur le changement climatique. http://sdwebx.worldbank.org/climateportalb/home.cfm?page=country_profile&CCCode=MDG

⁵ Selon l'indice "Institutions sociales et égalité homme-femme" de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Madagascar figurait au 30^{ème} rang sur 86 pays.

⁶ La mission d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire de 2014 a couvert huit régions et montré que 35,8 pour cent de la population rurale (2,2 millions de personnes) étaient en situation d'insécurité alimentaire dans les régions à l'examen. En 2013, ces régions regroupaient 32 pour cent des personnes touchées par l'insécurité alimentaire au sein de la population rurale.

en raison du niveau d'instruction moindre, de facteurs socioculturels et de l'inégalité d'accès aux ressources dont pâtissent les femmes⁷. Les régions du sud et du sud-ouest, où les terres sont dégradées et les épisodes de sécheresse communs, affichent les taux d'insécurité alimentaire les plus élevés⁸.

5. Madagascar enregistre l'un des taux de retard de croissance les plus élevés au monde: 47,3 pour cent des enfants de moins de 5 ans sont touchés. Parmi les facteurs en cause figurent la mauvaise nutrition maternelle, les pratiques inadéquates d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, l'insécurité alimentaire, les maladies récurrentes aggravées par les problèmes d'accès aux services de santé, et le pouvoir décisionnel limité des femmes pour ce qui est de l'utilisation des revenus du ménage. À Madagascar, la prévalence moyenne de la malnutrition aiguë globale est de 8,2 pour cent, sans écart notable entre les garçons et les filles.
6. La dénutrition frappe dès le tout début de la vie, d'où l'importance primordiale de la santé et de la nutrition maternelles. Seuls 42 pour cent des nourrissons âgés de 0 à 6 mois sont exclusivement nourris au sein et 31 pour cent de ceux âgés de 6 à 23 mois reçoivent un apport alimentaire varié et acceptable. Les pratiques d'alimentation des garçons et des filles varient du fait des rôles distincts dévolus par la société aux hommes et aux femmes; par exemple, les aliments solides ou semi-solides sont intégrés plus tôt dans l'alimentation des garçons que dans celle des filles².
7. La prévalence des carences en micronutriments est élevée: 35 pour cent des femmes âgées de 15 à 49 ans et 50 pour cent des enfants de moins de 5 ans sont anémiés⁹.
8. Le pays accuse une forte incidence de la tuberculose: d'après les estimations, 60 000 personnes sont infectées chaque année (avec un rapport de 1,5 homme pour 1 femme), et 26 000 nouveaux cas ont été détectés en 2013¹⁰. Environ 5 pour cent des cas sont mortels et 9 pour cent des patients traités ne suivent pas leur traitement pendant les six mois nécessaires, d'où le risque qu'apparaisse une tuberculose multirésistante.
9. La prévalence du VIH – estimée à 0,5 pour cent chez les adultes, sans écart notable entre les sexes – est l'une des plus faibles en Afrique subsaharienne, l'infection se limitant aux groupes à haut risque. Le dépistage constitue une priorité majeure, car d'après les estimations, 98 pour cent des cas ne sont pas diagnostiqués¹¹.
10. La fermeture d'un grand nombre de centres de soins de santé primaires pendant la crise politique, associée au manque de personnel de santé qualifié, ont entraîné une diminution du recours aux services de santé et suscité des préoccupations quant à la santé maternelle et infantile. Le taux de mortalité post-infantile, de 62 décès pour 1 000 naissances vivantes, est élevé, et il l'est plus encore dans les zones rurales. La mortalité maternelle se maintient à 498 décès pour 100 000 naissances vivantes depuis les années 1980. L'accès à l'eau et à l'assainissement est limité: seuls 17,7 pour cent de la population rurale ont accès à l'eau potable et 3,6 pour cent à des latrines améliorées².

⁷ D'après la mission d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire de 2014, l'insécurité alimentaire touche 45 pour cent des ménages dirigés par une femme, contre 34 pour cent de ceux dirigés par un homme.

⁸ Dans la région d'Androy, 83 pour cent des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire; dans l'Atsimo Andrefana, cette proportion est de 74 pour cent. Mission d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire (2014).

⁹ INSTAT. 2008–2009. Enquête démographique et de santé.

¹⁰ La prévalence est plus élevée chez les hommes car ils sont plus nombreux à fumer.

¹¹ Comité national de lutte contre le sida et Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, 2012.

11. En sus de ces facteurs, la grave crise politique qui a secoué Madagascar a entraîné pour celle-ci la suspension de sa qualité de membre de nombreuses organisations régionales et internationales, et l'interruption de l'aide extérieure. En conséquence, les dépenses publiques consacrées à l'éducation ont été réduites et le taux net de scolarisation dans le primaire a fortement chuté, passant de 96,2 pour cent en 2006 à 69,4 pour cent en 2012. Le taux de scolarisation est particulièrement bas dans le cas des ménages les plus pauvres et dans les zones rurales, notamment les régions du sud. Ainsi, dans l'Androy, il est d'usage que les préadolescents gardent le bétail, ce qui fait que les taux de scolarisation et de réussite dans le primaire sont plus élevés chez les filles (47,1 pour cent) que chez les garçons (33,7 pour cent)². La crise politique a eu des effets défavorables sur le revenu disponible, notamment pour les populations pauvres en milieu urbain, ce qui a entraîné une hausse du taux d'abandon des études chez les garçons et les filles, ainsi que l'adoption de mécanismes de survie préjudiciables tels que l'abandon des enfants, le travail des enfants, et le travail du sexe.
12. L'OCDE a classé Madagascar parmi les "orphelins de l'aide", car le montant net de l'aide publique au développement qu'elle reçoit est de 17,5 dollars par habitant, contre en moyenne 47,5 dollars pour l'Afrique en 2012¹². Le budget national étant largement tributaire de l'aide publique au développement, et compte tenu de l'ampleur des nombreux défis que le pays doit relever, le rétablissement de l'ordre constitutionnel devrait entraîner un appui accru de la part des donateurs.
13. La Politique générale de l'État fait de la lutte contre la pauvreté une priorité, articulée autour de trois axes: une bonne gouvernance, la reprise économique et l'accès aux services sociaux de base. La sécurité alimentaire occupe une place prépondérante parmi les priorités liées à la protection sociale et au développement rural. Le Gouvernement a approuvé le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2015–2019, qui reprend ces trois axes.
14. À la faveur du Plan national d'action pour la nutrition II (2012–2015) et de son adhésion au mouvement Renforcer la nutrition, le Gouvernement réaffirme sa détermination à lutter contre la dénutrition. Toutefois, le manque d'harmonisation et de mobilisation des acteurs entrave les progrès. Il faut appuyer les efforts faits en faveur de la coordination multisectorielle des interventions nutritionnelles, sous la houlette de l'Office national de la nutrition. Le traitement de la malnutrition aiguë grave est pris en charge par les services de santé publique; celui de la malnutrition aiguë modérée relève du protocole national, mais il doit encore être mis en œuvre.
15. La stratégie du nouveau Gouvernement vise à réintégrer les enfants déscolarisés, à instaurer la gratuité de l'enseignement primaire, à fournir un appui nutritionnel dans les zones défavorisées et à améliorer la qualité du système éducatif. Les améliorations apportées à l'éducation s'inscrivent dans le Plan intérimaire pour l'éducation (2013–2015) et du Programme national d'alimentation, de nutrition et de santé scolaire (2013–2015), qui reconnaissent l'efficacité de l'alimentation scolaire pour promouvoir l'accès à l'école et la persévérance, et réduire l'exclusion scolaire. De plus, en adoptant le plan d'action de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER)¹³, le Gouvernement a réaffirmé sa détermination à appuyer l'élaboration d'un programme national détaillé d'alimentation scolaire.

¹² OCDE. 2013. *Identification and monitoring of potentially under-aided countries*. Paris.

¹³ Une consultation SABER a été tenue à Madagascar en juillet 2014 avec la Banque mondiale et le Partenariat pour le développement de l'enfant; Madagascar est au niveau "latent".

16. Le programme de pays 103400 avait initialement été approuvé pour la période 2005–2009. À la suite de la crise politique prolongée, trois révisions budgétaires ont permis de le proroger de 2010 à 2014¹⁴. Ce programme de pays s'articulait autour de trois grandes composantes: i) l'appui à l'éducation de base par le biais d'un programme de repas scolaires; ii) l'atténuation des effets des catastrophes naturelles et la protection de l'environnement; et iii) la supplémentation alimentaire généralisée pour combattre la malnutrition, la tuberculose et le VIH/sida.
17. Depuis 2005, le PAM distribue des repas scolaires aux écoliers du primaire dans le sud du pays, et aux enfants vulnérables des zones urbaines qui reçoivent une éducation formelle ou informelle. Des évaluations conduites en 2012¹⁵ ont mis en lumière la nécessité d'étendre le programme aux zones voisines présentant des indicateurs similaires; elles ont aussi montré que les repas scolaires et les services essentiels offerts par le PAM dans le cadre de ses activités amélioreraient l'accès à l'éducation, la fréquentation scolaire, ainsi que la santé et la nutrition des écoliers.
18. Le programme de pays 103400 a permis de prévenir efficacement les pics saisonniers de malnutrition aiguë, en maintenant la prévalence de la malnutrition aiguë globale en dessous de 10 pour cent. Une évaluation du projet de petite envergure mené à titre pilote pour prévenir le retard de croissance¹⁶ sera réalisée fin 2015 et ses résultats permettront de mieux définir les futures modalités à mettre en œuvre pour prévenir le retard de croissance.
19. La récupération nutritionnelle des personnes sous traitement antituberculeux souffrant de malnutrition et l'amélioration de l'observance du traitement ont permis de faire passer le taux de réussite du traitement dans les établissements appuyés par le PAM de 79 pour cent en 2005 à 89 pour cent en 2013¹⁷. Les enseignements tirés du programme d'aliments sur ordonnance du PAM, notamment l'incidence de la problématique hommes-femmes sur la poursuite du traitement, aideront à mettre en place, dans le cadre du Programme national de lutte contre la tuberculose, un protocole national standard pour les soins nutritionnels à apporter aux personnes sous traitement antituberculeux.
20. En 2014, une évaluation des projets pilotes axés sur les transferts monétaires a montré que l'utilisation des espèces était appropriée pour plusieurs raisons: i) l'insécurité touchant les moyens d'existence tenait principalement à l'incapacité dans laquelle se trouvait la population d'accéder à des aliments locaux; ii) les espèces aidaient les gens à prendre en main leur propre relèvement; iii) les espèces constituaient souvent le moyen le plus efficace d'assurer une assistance; et iv) les espèces permettaient de diversifier l'alimentation selon les saisons, compte tenu des habitudes alimentaires locales.
21. L'analyse participative des lacunes à l'échelle nationale, réalisée avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies et les donateurs, ainsi que les enseignements tirés des interventions passées, ont donné lieu à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de pays du PAM, conforme au PNUAD et à la stratégie de développement du Gouvernement.

¹⁴ La révision budgétaire n°16 prorogera le programme de pays 103400 de deux mois, en attendant l'approbation du programme de pays 200733.

¹⁵ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2013. *Evaluation of WFP School Feeding Programme, Madagascar*. Antananarivo.

¹⁶ Modèle de démonstration du Plan de renforcement des capacités en matière de nutrition.

¹⁷ La moyenne nationale est de 82 pour cent.

PRIORITÉS DU PROGRAMME ET PARTENARIATS

22. Le programme de pays 200733 sera centré sur l'assistance technique et le développement des capacités, afin d'assurer la pérennité des interventions et d'accompagner des institutions publiques fragiles dans leur transition vers le développement. Ce programme quinquennal contribue aux priorités 2 et 3 de la stratégie de pays de Madagascar pour 2015–2019 et aux priorités 1 et 3 du PNUAD pour 2015–2019¹⁸. Il est conforme aux Objectifs stratégiques 3 et 4 du PAM¹⁹, aux piliers 1, 2, 4 et 5 du Défi Faim zéro et aux objectifs du Millénaire pour le développement 1 à 7.
23. Le programme de pays 200733 sera mis en œuvre parallèlement à l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200735 (2015–2017), qui le complétera en assurant des secours d'urgence, en rétablissant la sécurité alimentaire et en renforçant la résilience des plus vulnérables dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire et aux chocs. Bien qu'il y ait un chevauchement géographique entre le programme de pays et l'IPSR, leurs activités resteront distinctes, tout en fonctionnant en synergie: l'IPSR mettra l'accent sur les activités liées aux secours, au redressement, à la préparation aux catastrophes et au renforcement de la résilience; par exemple, la promotion de l'utilisation d'aliments nutritifs et diversifiés renforcera l'impact des interventions nutritionnelles menées au titre de la composante 2 du programme de pays.
24. Le programme de pays sera mis en œuvre dans les trois régions de Madagascar les plus exposées à l'insécurité alimentaire, à savoir Atsimo Andrefana, Androy et Anosy, et dans les trois zones urbaines vulnérables d'Antananarivo, Tamatave et Tulear. Ses objectifs à long terme sont les suivants:
- appuyer le développement humain en améliorant l'accès à l'éducation et la poursuite des études (Objectif stratégique 4);
 - renforcer les capacités socioéconomiques et la résilience en investissant dans le capital humain et en améliorant la nutrition des groupes vulnérables (Objectif stratégique 4); et
 - améliorer la sécurité alimentaire et la résilience en appuyant l'autonomisation économique des petits exploitants (Objectif stratégique 3).

Composante 1: appuyer le programme national d'alimentation scolaire

25. Dans le cadre de la présente composante, les mesures ci-après seront prises pour appuyer le programme national d'alimentation scolaire: distribution de repas chauds enrichis en micronutriments aux écoliers du primaire; mise en œuvre de l'enveloppe de services essentiels²⁰; et offre d'une assistance technique au Gouvernement. D'après les estimations, l'alimentation scolaire coûte en moyenne 43 dollars par enfant et par an.

¹⁸ PNUAD (2015–2019): Priorité 1 – Améliorer l'accès aux possibilités de revenu et d'emploi dans une perspective de développement sans exclusive; Priorité 3 – Améliorer l'accès aux services sociaux de base et l'état nutritionnel des populations.

¹⁹ Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels; Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim.

²⁰ L'enveloppe de services essentiels englobe l'éducation de base, la santé, la nutrition et l'éducation en matière d'hygiène, la supplémentation en micronutriments, l'accès à l'eau potable et à des latrines hygiéniques, la promotion de l'instruction des filles, le déparasitage, les jardins scolaires, les fourneaux améliorés, une aide psychosociale, la prévention du paludisme et l'éducation concernant le VIH/sida. Elle sera mise en œuvre en partenariat avec des organisations non gouvernementales, des institutions gouvernementales et l'UNICEF.

26. Le PAM continuera d'assurer l'alimentation scolaire dans les districts prioritaires des trois régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire dans le sud de Madagascar, et dans les zones urbaines vulnérables qui présentent des indicateurs particulièrement mauvais en matière d'éducation et où les enfants sont tributaires des repas scolaires²¹.
27. Les partenariats noués avec l'UNICEF et l'Organisation internationale du Travail accroîtront l'impact des repas scolaires sur la scolarisation, la fréquentation scolaire et les résultats des enfants. Le PAM et ses partenaires mettront en lumière la nécessité de combler l'écart entre les sexes sur le plan de la scolarisation dans le cadre de la campagne nationale lancée par le Ministère de l'éducation en faveur de l'école. La sensibilisation des communautés contribuera à améliorer les conditions de travail des cuisinières et d'assurer une répartition équitable des responsabilités entre les hommes et les femmes dans les comités locaux de gestion de l'alimentation scolaire.
28. Le PAM mènera un projet pilote d'alimentation scolaire issue de la production locale dans le sud du pays, et procèdera à des transferts monétaires dans les zones urbaines pour accroître la pérennité de l'alimentation scolaire et ouvrir la voie à sa prise en main par les instances nationales²². Ces approches reposent sur la production alimentaire locale et permettent d'appuyer les petits exploitants, tout en favorisant la synergie avec la composante 3 du programme de pays; le processus d'achat de produits alimentaires sera transparent et conforme aux procédures d'achat de vivres du PAM, et il prévoira des tests pour garantir l'absence d'aflatoxines et d'autres agents toxiques. L'approvisionnement des communautés en produits frais et en aliments issus de la production locale, associé aux transferts monétaires, contribueront à diversifier les régimes alimentaires.
29. Le PAM appuiera les capacités nationales et aidera les institutions à préparer la transposition à l'échelle nationale du programme d'alimentation scolaire. À cette fin: il appuiera l'élaboration d'une politique nationale d'alimentation scolaire; il aidera à mettre en place un système d'alimentation scolaire géré par les instances nationales; et il fournira une assistance technique à un groupe de pilotage national²³. Fort de son expérience en milieu urbain, le PAM aidera également le Gouvernement à concevoir un modèle durable pour l'alimentation scolaire en zone urbaine. Une analyse du rapport coût-avantage au niveau national sera conduite afin de disposer d'une base de données probantes plus solide concernant la valeur et l'impact de l'alimentation scolaire.

Composante 2: améliorer les effets directs d'ordre nutritionnel pour les groupes vulnérables

30. La prévention du retard de croissance occupera une place centrale dans cette composante grâce: i) à la transposition à plus grande échelle d'une initiative du PAM et du Fonds des Nations Unies pour la population, destinée à lutter contre le retard de croissance à la faveur

²¹ En 2015, une évaluation de la vulnérabilité en milieu urbain sera effectuée pour cibler les écoles.

²² Ces activités pilotes seront conçues en fonction des résultats des études de faisabilité, qui engloberont des calculs du rapport coût-efficacité. L'apport calorique et nutritionnel fourni par ces rations correspondra à celui des rations en nature distribuées dans le cadre de l'alimentation scolaire, compte tenu des variations saisonnières et de la fluctuation des prix.

²³ Le plan d'action national SABER éclairera l'établissement d'un programme d'alimentation scolaire pris en charge par les instances nationales.

d'une approche intégrée de la santé et de la nutrition maternelles et infantiles²⁴; et ii) à la mise en œuvre d'une initiative conjointe des Nations Unies en matière de nutrition, pour analyser les facteurs de la dénutrition propres au contexte à l'examen et les traiter au sein d'une zone géographique concentrée²⁵. Les travaux de recherche menés au titre du projet pilote axé sur la santé et la nutrition maternelles et infantiles recenseront les obstacles socioculturels à l'adoption de bonnes pratiques d'alimentation, notamment pour les garçons de moins de 6 mois, et les hommes seront invités à participer aux stratégies visant à faire évoluer les comportements, aux côtés des femmes. Les connaissances rassemblées à la faveur de ces deux activités appuieront l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention du retard de croissance et éclaireront l'élaboration du prochain plan national d'action pour la nutrition (2016–2020).

31. Les activités de prévention de la malnutrition aiguë modérée faisant appel à la supplémentation alimentaire généralisée seront maintenues pour prévenir les hausses saisonnières du taux de malnutrition aiguë; elles seront axées sur l'amélioration de la disponibilité d'aliments complémentaires nutritifs sur les marchés et de l'accès à ceux-ci. Les activités cibleront les ménages les plus pauvres pendant la saison de soudure au moyen d'un programme de filets de protection sociale, et elles influenceront les comportements nutritionnels de groupes autres que le groupe cible²⁶. Il faudra à cette fin renforcer la coopération entre les producteurs locaux travaillant avec le PAM et les partenaires de la société civile.
32. Avec le concours du Gouvernement et de l'UNICEF, le PAM analysera les goulets d'étranglement dans la gestion de la malnutrition aiguë, afin de recenser les points faibles dans l'exécution à l'échelle nationale et d'élaborer un plan de développement des capacités nationales. Le PAM aidera également le Gouvernement à assurer le traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants, dans le cadre d'une initiative conjointe des Nations Unies touchant la nutrition.
33. En concertation avec les responsables du programme national de lutte contre la tuberculose, le PAM appuiera l'amélioration de la nutrition des personnes sous traitement antituberculeux qui souffrent de malnutrition et reçoivent des aliments sur ordonnance.
34. Au niveau national, le PAM appuiera l'Office national de la nutrition et jettera les bases de la prise en main par les instances nationales des interventions de grande ampleur reposant sur une assistance alimentaire qui visent à prévenir le retard de croissance, à traiter la malnutrition aiguë modérée et à assurer la récupération nutritionnelle des personnes sous traitement antirétroviral ou antituberculeux qui souffrent de malnutrition. Ce volet comprendra une assistance technique pour l'élaboration de politiques et de protocoles, ainsi que l'évaluation et le renforcement des capacités opérationnelles.

²⁴ Le modèle de démonstration du Plan de renforcement des capacités en matière de nutrition utilise le Nutributter® pour la supplémentation alimentaire généralisée destinée aux enfants de moins de 24 mois, associé à du SuperCereal pour les femmes enceintes et les mères allaitantes; il met l'accent sur les 1 000 premiers jours de la vie.

²⁵ Grâce au fonds d'affectation spéciale du Plan de renforcement des capacités en matière de nutrition, le PAM aidera le Gouvernement et ses partenaires à analyser l'accès aux nutriments dans les régions où les taux de retard de croissance dépassent 40 pour cent.

²⁶ Le PAM examinera la possibilité d'utiliser des bons pour améliorer l'accès des bénéficiaires aux aliments complémentaires enrichis disponibles sur le marché, en vue de prévenir la malnutrition aiguë pendant la saison de soudure.

Composante 3: accroître l'accès des petits exploitants aux marchés

35. La composante 3 vise à faire fond sur les enseignements tirés de l'initiative pilote Achats au service du progrès menée à l'échelle mondiale²⁷: en offrant aux petits exploitants davantage de possibilités d'accéder aux marchés agricoles; et en favorisant l'autonomisation économique des femmes et des hommes. Les organisations de petits agriculteurs recevront une assistance technique, un appui pour développer la chaîne de valeur et des informations plus précises sur les marchés. Avec ses partenaires du secteur de l'offre, le PAM aidera les agriculteurs et les agricultrices à accroître la quantité et la qualité de leur production, à réduire les pertes après récolte et à améliorer l'entreposage, le transport et la manutention des cultures, leur permettant ainsi de vendre des excédents répondant aux normes internationales au PAM pour ses opérations et à d'autres acheteurs; une partie de ces excédents sera achetée pour assurer l'assistance alimentaire prévue à la composante 1.
36. Les organisations paysannes seront sélectionnées en fonction de leur capacité à accroître leur production et à générer des excédents commercialisables de denrées de base telles que le maïs, les légumineuses et le sorgho. Les critères de sélection engloberont également la présence de partenaires du secteur de l'offre qui appuient la production et la manutention après récolte²⁸, l'existence de groupes constitués de manière formelle, et la représentation des femmes parmi les membres et les responsables desdites organisations.
37. Le PAM renforcera en outre les incidences sur le plan nutritionnel en encourageant les petits exploitants à diversifier leur production et à développer les cultures riches en nutriments destinées à la consommation personnelle, afin d'améliorer les régimes alimentaires et d'accroître l'apport en micronutriments. En augmentant les revenus des agriculteurs, le PAM cherche à faire de l'achat de produits alimentaires à l'échelle locale un moyen supplémentaire d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.
38. Une attention particulière sera portée aux rôles dévolus à l'homme et à la femme et aux écarts entre les sexes dans le domaine de la production agricole, et l'on s'attachera à améliorer la participation des femmes aux organisations paysannes, à leur faciliter l'accès au crédit et à accroître la part qu'elles prennent à la prise de décisions. En tant que parties prenantes, les hommes participeront activement aux activités de sensibilisation à la problématique hommes-femmes, comme la formation.
39. Les alliances avec la FAO, le FIDA et les partenaires du secteur privé seront renforcées. Les pratiques optimales tirées de la mise en œuvre d'activités en faveur des petits exploitants seront consignées et largement diffusées, afin de promouvoir l'adoption à l'échelle nationale de mécanismes destinés à améliorer l'accès aux marchés.

²⁷ Une initiative en cours du Howard G. Buffett Foundation Trust Fund développe la capacité du bureau de pays de Madagascar à effectuer des achats locaux auprès de petits exploitants.

²⁸ En concertation avec un projet mené par le Fonds international de développement agricole (FIDA), Appui au renforcement des organisations professionnelles et aux services agricoles (AROPA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE (en tonnes)				
		Hommes/garçons	Femmes/ filles	Total
Composante 1 – Alimentation scolaire	Sud: en nature	229 000	263 000	492 000
	Zones urbaines: en nature	21 000	23 000	44 000
	Alimentation scolaire issue de la production locale	20 000	23 000	43 000
	Zones urbaines: espèces	21 000	24 000	45 000
Composante 2 – Nutrition	Prévention de la malnutrition aiguë modérée	128 000	239 000	367 000
	Prévention du retard de croissance	47 000	55 500	102 500
	Traitement de la malnutrition aiguë modérée	4 000	4 000	8 000
	Appui nutritionnel aux patients tuberculeux	8 000	5 000	13 000
Composante 3 – Accès aux marchés		12 000	13 500	25 500
TOTAL		490 000	650 000	1 140 000

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE/TRANSFERT PAR COMPOSANTE (g/personne/jour)

	Composante 1 – Alimentation scolaire			Composante 2 – Nutrition				
	Alimentation scolaire – en nature	Alimentation scolaire issue de la production locale	Alimentation scolaire en zones urbaines – espèces	Prévention de la malnutrition aiguë (enfants de 6 à 23 mois)	Supplémentation* (femmes enceintes et mères allaitantes)	Prévention de la malnutrition chronique (enfants de 6 à 23 mois)	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (enfants de 6 à 59 mois)	Appui nutritionnel aux patients tuberculeux (ration individuelle)
Céréales	140	–	–	–	–	–	–	–
Légumes secs	30	–	–	–	–	–	–	–
Huile végétale	10	–	–	–	20	–	–	20
Micronutriments en poudre	0,4	0,4	0,4	–	–	–	–	–
SuperCereal	–	–	–	–	200	–	–	200
PlumpyDoz	–	–	–	46	–	–	–	–
Nutributter®	–	–	–	–	–	20	–	–
PlumpySup	–	–	–	–	–	–	92	–
TOTAL	180,4	0,4	0,4	46	220	20	92	220
Total kcal/jour	681	s.o.	s.o.	247	940	108	500	940
Espèces/bons (dollars/personne/jour)	–	0,15	0,15	–	–	–	–	–
Nombre de jours d'alimentation/an	175	175	175	90	180	360	60	180

* Pour traiter la malnutrition aiguë modérée chez les femmes enceintes et les mères allaitantes en vue de prévenir la malnutrition aiguë et chronique.

40. Les produits nutritionnels ont été sélectionnés conformément à la politique du PAM en matière de nutrition; des suppléments nutritifs à base de lipides seront utilisés en petites et moyennes quantités offrant un bon rapport coût-efficacité. Pour les transferts monétaires, le budget prévoit un coût moyen par repas de 0,15 dollar, compte tenu du coût d'un repas équilibré constitué de produits alimentaires locaux et de saison²⁹.

²⁹ Les écoles recevant des transferts monétaires sont censées fournir des repas diversifiés comprenant des céréales, des fruits ou des légumes frais, des légumes secs, de la viande ou du poisson et de l'huile

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS PAR COMPOSANTE				
		Composante 1 – Alimentation scolaire	Composante 2 – Nutrition	Total
Riz	<i>tonnes</i>	1 843	–	1 843
	<i>dollars</i>	654 277	–	654 277
Maïs broyé*	<i>tonnes</i>	31 450	–	31 450
	<i>dollars</i>	12 186 905	–	12 186 905
Légumes secs	<i>tonnes</i>	7 122	–	7 122
	<i>dollars</i>	3 038 073	–	3 038 073
Huile végétale	<i>tonnes</i>	2 385	404	2 789
	<i>dollars</i>	1 998 570	338 747	2 337 317
Micronutriments en poudre	<i>tonnes</i>	95	–	95
	<i>dollars</i>	2 939 581	–	2 939 581
SuperCereal avec sucre	<i>tonnes</i>	–	4 042	4 042
	<i>dollars</i>	–	1 919 760	1 919 760
PlumpyDoz	<i>tonnes</i>	–	1 201	1 201
	<i>dollars</i>	–	4 382 194	4 382 194
Nutributter®	<i>tonnes</i>	–	995	995
	<i>dollars</i>	–	4 031 370	4 031 370
PlumpySup	<i>tonnes</i>	–	50	50
	<i>dollars</i>	–	154 008	154 008
TOTAL	<i>tonnes</i>	42 985	6 691	49 677
	<i>dollars</i>	20 817 406	10 826 077	31 643 484
Espèces/bons (<i>dollars</i>)		3 172 739	–	3 172 739
Développement et augmentation des capacités (<i>dollars</i>)				7 063 265
TOTAL (<i>dollars</i>)		23 990 145	10 826 075	41 879 488
Pourcentage des besoins totaux		69	31	100

* D'après la législation phytosanitaire malgache, seuls sont autorisés les grains de maïs broyés ou concassés si le maïs est destiné à une consommation directe.

GESTION DU PROGRAMME ET DES RISQUES

41. Le PAM assurera la coordination avec les homologues gouvernementaux, les partenaires et les autres organismes des Nations Unies par le biais des groupes de travail chargés de la coordination sectorielle, du comité directeur mixte du PNUAD, de l'équipe de pays des Nations Unies, du mouvement Renforcer la nutrition et d'autres mécanismes de coordination.

Risques contextuels

42. En cas d'instabilité politique, le PAM fera preuve de souplesse pour s'adapter aux changements administratifs et fera appel à son réseau de partenaires qualifiés, à la faveur d'accords de partenariat sur le terrain. Les ministères tiendront les fonctionnaires comptables en cas de corruption ou de faiblesse de la gouvernance. Si des phénomènes météorologiques extrêmes entravent la mise en œuvre de composantes du programme de pays 200733 ou de l'IPSR 200735, un plan d'intervention sera lancé pour fournir les secours nécessaires.

Risques programmatiques

43. Une analyse approfondie des risques relatifs aux transferts monétaires, tenant compte des considérations liées à la problématique hommes-femmes et à la protection, permettra de recenser les risques encourus et les mesures d'atténuation correspondantes. Les évaluations des capacités sectorielles et l'analyse des marchés seront régulièrement mises à jour pour déterminer s'il serait faisable d'étendre les transferts monétaires au programme de repas scolaires et garantir le caractère optimal de la conception. La capacité du personnel à effectuer des transferts d'espèces et de bons sera renforcée.
44. L'appui et la formation techniques offerts aux petits exploitants garantiront que les cultures seront acceptables sur les plans qualitatif et quantitatif, et conformes aux normes du PAM. Celui-ci continuera d'assurer le suivi des prix du marché et opéra pour des achats à l'échelle régionale ou internationale en cas de risque d'inflation.
45. Le personnel du PAM et de ses partenaires recevra une formation afin qu'il dispose des connaissances et des compétences voulues en matière de problématique hommes-femmes, de protection et de responsabilité, y compris pour ce qui est de la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Des systèmes d'information en retour et des mécanismes de dépôt de plaintes seront mis en place pour encourager les bénéficiaires hommes et femmes à signaler tout problème. Tous les programmes seront guidés par les principes de la participation, de l'intégration, de l'égalité, de la sécurité et de l'obligation de rendre des comptes. Une attention particulière sera accordée aux rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes, et entre le personnel du PAM et de ses partenaires et les bénéficiaires.

Risques institutionnels

46. L'un des plus gros risques institutionnels est le manque de ressources, qui pourrait entraîner des ruptures de la filière d'approvisionnement. Le PAM se concertera avec ses donateurs habituels, nouera des partenariats avec de nouveaux donateurs, et renforcera la programmation et la mobilisation de fonds effectuées conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies, afin de garantir un financement pluriannuel prévisible. Il veillera également à ce que des contrôles internes soient assurés en continu, tout comme le rapprochement mensuel entre les produits alimentaires et les espèces.

Gestion des risques en matière de sécurité

47. Certaines communautés du sud sont exposées au vol de bétail et aux luttes intercommunautaires, ce qui pourrait entraver l'aptitude du PAM à leur porter assistance. D'après le système de gestion de la sécurité des Nations Unies, le risque dans ces régions s'établit au niveau 3 (modéré). Certaines routes ne sont accessibles qu'aux convois, et bien que le PAM respecte les Normes minimales de sécurité opérationnelle, une surveillance constante est requise. D'après le système de gestion de la sécurité des Nations Unies, dans d'autres régions du pays, le risque s'établit au niveau 2 (faible).

SUIVI ET ÉVALUATION

48. Une enquête de référence sera conduite au début de la mise en œuvre du programme, afin d'établir des indicateurs d'effet direct. D'autres enquêtes seront menées chaque année auprès des ménages et des communautés pour assurer le suivi des effets directs; elles viseront à cerner la perception qu'ont les personnes et les ménages du ciblage, de l'accès à l'assistance et du niveau d'appréciation correspondant, ainsi qu'à obtenir des données sur l'évolution de la situation en matière de sécurité alimentaire dans les régions ciblées. Une évaluation à mi-parcours sera menée début 2017, puis une évaluation finale en 2019: ces travaux ventileront les données par sexe et par âge pour veiller à l'exactitude de l'analyse et du suivi.
49. Chaque mois, des indicateurs de produit seront collectés, en coopération avec les organismes gouvernementaux et d'autres partenaires. Le PAM procédera aussi régulièrement au suivi des bénéficiaires sur le terrain, et il assurera périodiquement un suivi conjoint avec ses partenaires. Des rapports normalisés sur les projets seront produits annuellement compte tenu des progrès accomplis au fil de l'année, et ils seront utilisés pour établir le Rapport annuel sur les résultats du PAM.
50. Les contrôleurs du PAM sur le terrain évalueront chaque mois les prix des produits de base sur le marché intérieur. Les systèmes de suivi du Gouvernement et des partenaires seront renforcés pour permettre de cerner les difficultés rencontrées et de répertorier les enseignements tirés et les meilleures pratiques.
51. Les activités de suivi et d'évaluation comprendront une analyse de la problématique hommes-femmes et de la protection, ainsi que des données ventilées par sexe; dans la mesure du possible, elles seront conduites par des agents de sexe masculin et féminin.
52. La sécurité alimentaire et les marchés seront régulièrement analysés afin d'actualiser l'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité et les rapports de la mission d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire publiés en 2014.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	33 383	12 841 180	
Légumes secs	7 122	3 038 075	
Huiles et matières grasses	2 789	2 337 316	
Aliments composés et mélanges	6 287	10 487 332	
Autres	95	2 939 581	
Total, produits alimentaires	49 677	31 643 484	
Transport extérieur		3 313 347	
Transport terrestre, entreposage et manutention		3 995 000	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		2 587 711	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		41 539 543	41 539 543
Espèces et bons		3 172 739	
Coûts connexes		321 454	
Espèces et bons, et coûts connexes		3 494 192	3 494 192
Développement et augmentation des capacités		7 063 265	7 063 265
Coûts opérationnels directs			52 097 000
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) ²			12 454 163
Total des coûts directs du projet			64 551 163
Coûts d'appui indirects (7 pour cent) ³			4 518 581
COÛT TOTAL POUR LE PAM			69 069 744

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	4 572 713
Agents des services généraux	1 974 610
Prime de danger et indemnités locales	29 000
Total partiel	6 576 323
Dépenses de fonctionnement et autres	
Dépenses d'équipement	253 141
Sécurité	613 727
Voyages et transports	2 198 235
Études préalables, évaluations et suivi¹	1 249 500
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	12 454 163

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Résultats transversaux		
<p>Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes</p>	<p>Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les hommes</p> <p>Activités en place pour sensibiliser l'opinion à la façon dont les objectifs fixés en matière d'égalité des sexes peuvent accroître l'efficacité des interventions du PAM (oui/non)</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les femmes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises conjointement par les femmes et les hommes</p>	
<p>Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats</p>	<p>Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires</p> <p>Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires</p>	
<p>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p>	<p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p> <p>Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p> <p>Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p>	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels		
Effet direct 3.1 Amélioration des débouchés permettant aux producteurs et aux commerçants d'écouler les produits agricoles et alimentaires aux niveaux régional, national et local	Proportion d'aliments achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays Produits alimentaires achetés par le biais de systèmes de regroupement de la production auxquels participent les petits exploitants, en pourcentage des achats effectués aux niveaux régional, national et local	Aucun problème d'ordre administratif ne retarde les commandes.
Effet direct 3.1 Quantité accrue de produits alimentaires achetés par le PAM sur les marchés régionaux, nationaux et locaux et à de petits exploitants	Quantité de produits alimentaires achetés localement à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants (en tonnes) Nombre d'organisations paysannes ayant bénéficié d'une formation sur l'accès aux marchés et les traitements après récolte Nombre de petits exploitants ayant bénéficié d'un appui	
Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim		
Effet direct 4.1 Amélioration de l'équité d'accès et de recours à l'éducation Appui au programme national d'alimentation scolaire grâce à la distribution de repas chauds enrichis aux écoliers du primaire, à la mise en œuvre de l'enveloppe de services essentiels et à l'offre d'une assistance technique au Gouvernement en vue de renforcer la politique d'alimentation scolaire, les institutions et les capacités au niveau national, dans la perspective de la transposition à l'échelle nationale du programme d'alimentation scolaire	Proportion de garçons qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Scolarisation (garçons): taux annuel moyen de variation du nombre de garçons inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM Proportion de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Proportion de filles qui abandonnent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Scolarisation (filles): taux annuel moyen de variation du nombre de filles inscrites dans les écoles primaires aidées par le PAM Proportion de garçons qui abandonnent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM	Les instances chargées de l'éducation dans les districts et les communes disposent de ressources financières, humaines et matérielles suffisantes.
Effet direct 4.2 Renforcement des capacités et accroissement de la prise en charge des activités au profit de la lutte contre la dénutrition et de l'amélioration de l'accès à l'éducation aux niveaux régional, national et communautaire	Indice de capacité nationale: programmes nutritionnels Indice de capacité nationale: alimentation scolaire	À formuler.



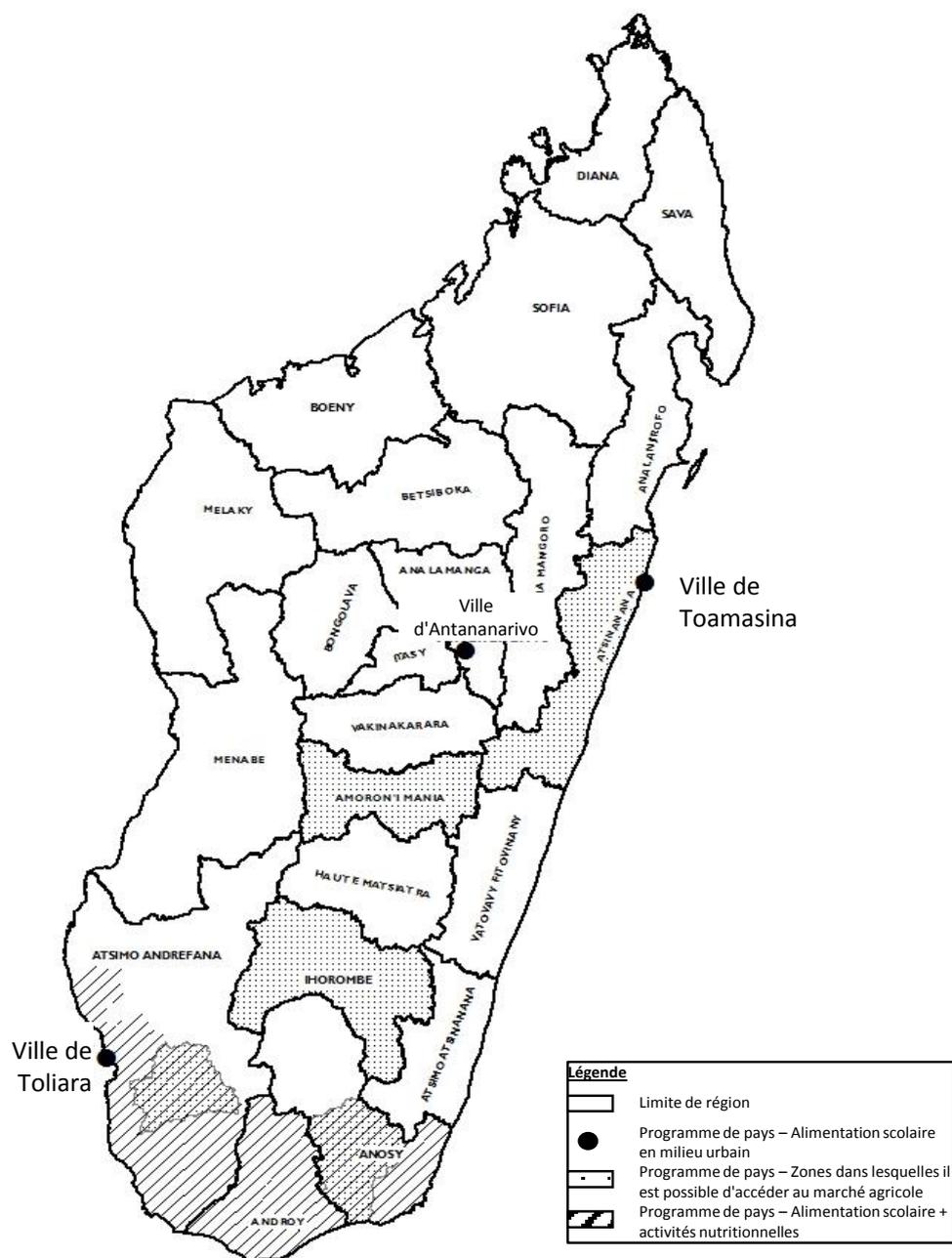
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Effet direct 4.3 Amélioration de la qualité nutritionnelle du programme de repas scolaires afin de contribuer à répondre aux besoins nutritionnels des enfants d'âge scolaire</p>	<p>Nombre moyen de jours de classe par mois au cours desquels les enfants ont reçu des aliments multi-enrichis ou au moins 4 groupes d'aliments</p>	<p>Les membres des communautés prennent en main et exécutent les activités liées à l'alimentation scolaire issue de la production locale.</p>
<p>Effet direct 4.4 Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire</p>	<p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement (en %) Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération (en %) Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité (en %) Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement (en %) Traitement antituberculeux: taux de réussite (en %) Traitement antituberculeux: taux de récupération nutritionnelle (en %) Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions</p>	<p>Les capacités du personnel chargé de l'exécution du programme de pays sont renforcées afin qu'il soit en mesure de mettre pleinement en œuvre les activités. Des ressources suffisantes sont disponibles en temps utiles.</p>
<p>Produit 4.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu Nombre de jours d'alimentation, en pourcentage du nombre prévu Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p>	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit 4.2 Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'alimentation scolaire</p>	<p>Nombre d'agents publics formés par le PAM dans les domaines de la conception et de l'exécution de programmes nutritionnels et d'autres domaines en rapport avec la nutrition (techniques, stratégies, gestion), par sexe et type de formation</p> <p>Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type</p>	
<p>Produit 4.3 Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés</p>	<p>Proportion de femmes/d'hommes recevant des conseils sur la nutrition fournis avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p> <p>Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p>	

ANNEXE III

Domaines d'intervention du programme de pays Madagascar



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

ANNEXE IV

BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE						
		2015	2016	2017	2018	2019
Composante 1 – Alimentation scolaire¹	Sud: en nature	260 000	264 000	273 000	281 000	287 000
	Zones urbaines: en nature	28 000	28 000	25 000	16 000	6 500
	Alimentation scolaire issue de la production locale	6 000 ²	10 000	17 000	25 000	35 000
	Zones urbaines: espèces ³	0	5 000	16 000	27 000	35 000
Composante 2 – Nutrition⁴	Prévention de la malnutrition aiguë modérée (femmes)	27 000	28 000	29 000	30 000	31 000
	Prévention de la malnutrition aiguë modérée (enfants)	54 000	56 000	58 000	60 000	62 000
	Prévention du retard de croissance (femmes)	1 000	3 000	4 000	5 000	5 500
	Prévention du retard de croissance (enfants)	7 500	24 000	30 000	36 000	42 000
	Traitement de la malnutrition aiguë modérée	1 000	2 000	2 000	2 000	2 000
	Aliments sur ordonnance	4 000	4 000	4 500	4 500	5 000
Composante 3 – Accès aux marchés		4 000	6 000	9 000	13 000	15 000

¹ Pour la composante 1, le nombre de bénéficiaires augmentera de 6 pour cent par année scolaire; l'année scolaire débute en octobre et s'achève en juillet de l'année suivante. Dans les zones urbaines, il est prévu de passer progressivement de la distribution de vivres à des transferts monétaires; pour cela, une étude de faisabilité sera réalisée, puis un projet pilote sera lancé en octobre 2016.

² Jusqu'en octobre 2016, il y aura un chevauchement entre les bénéficiaires de l'alimentation scolaire qui reçoivent des rations en nature dans le sud et ceux bénéficiant de l'alimentation scolaire issue de la production locale. Seuls les légumes secs seront achetés localement pour les 6 000 bénéficiaires de l'alimentation scolaire issue de la production locale pendant l'année scolaire 2015/16.

³ En milieu urbain, le nombre de bénéficiaires recevant des repas dans le cadre du programme d'alimentation scolaire issue de la production locale ainsi que des transferts monétaires pourra être revu en fonction des résultats des études de faisabilité à l'issue du projet pilote. Toutefois, le nombre total de bénéficiaires prévus dans le cadre de la composante 1 ne changera pas.

⁴ Le nombre de bénéficiaires de la prévention de la malnutrition aiguë modérée augmente en fonction de la croissance démographique. La transition vers un dispositif ciblé de filets de protection sociale n'est pas prise en compte dans ce tableau – cela nécessiterait de revoir les estimations du nombre de bénéficiaires. Le nombre de bénéficiaires du programme de prévention du retard de croissance devrait fortement augmenter en 2016, en raison de la clôture d'un fonds d'affectation spéciale consacré aux activités de ce type. Le traitement de la malnutrition aiguë modérée sera maintenu dans un district pour toute la durée du programme de pays, dans le cadre d'une étude de viabilité interinstitutions.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

AROPA	Appui au renforcement des organisations professionnelles et aux services agricoles
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
INSTAT	Institut national de la statistique
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
SABER	approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance